AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Actualités

de l'Agence française pour la biodiversité

Aurélien DALOZ Chef adjoint du département Centre de ressources

Direction Recherche, Expertise et développement des Compétences





Possibilité donnée aux régions et à l'Agence française pour la biodiversité de créer des agences régionales de la biodiversité (Loi biodiversité).

Ambition de l'AFB : pouvoir développer des partenariats avec les Régions et les autres niveaux de collectivités territoriales afin d'accélérer et multiplier les initiatives concrètes.

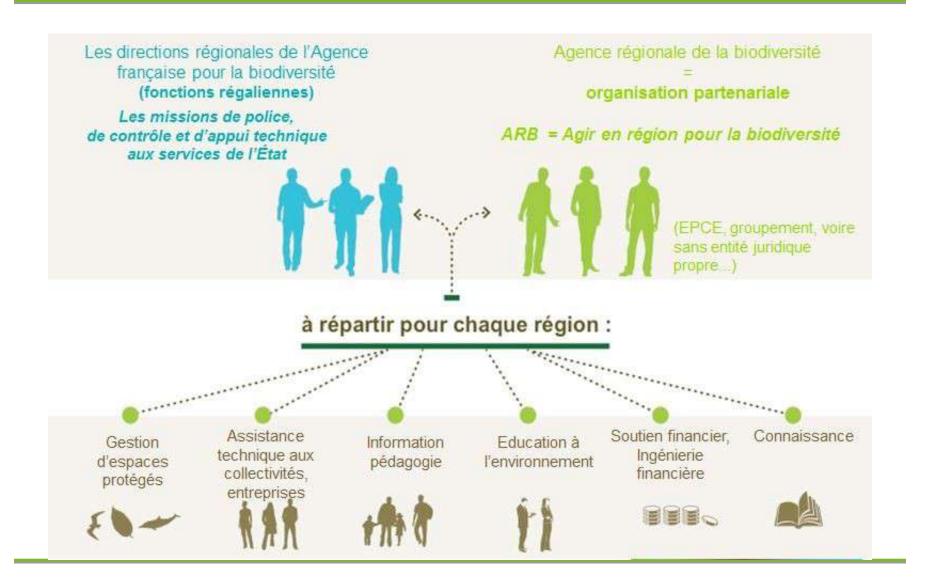
Objectif : mettre en synergie les politiques menées en faveur de la biodiversité.

Organisation pour rapprocher l'ensemble des acteurs d'un même territoire et innover dans le « mieux travailler ensemble ».

Basée sur la **reconnaissance des spécificités** des territoires : diversité des écosystèmes, des organisations régionales et des acteurs présents.

Des formes juridiques variées (et pouvant même ne pas être une entité juridique).

L'ARB constitue ainsi la concrétisation d'un partenariat biodiversité engagé entre l'AFB et chaque région.





Perspectives

- Structurer un soutien financier pérenne au fonctionnement des futures ARB
- Assurer un enrichissement mutuel ARB-AFB
- Organiser la transversalité sur les milieux aquatiques, terrestres, marins et littoraux



© Bernard Peremarty

Atlas de la biodiversité communale

Qu'est-ce qu'un ABC?

Inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires.

Objectifs:

- Identifier les enjeux de biodiversité du territoire et aider la collectivité à agir en les intégrant dans ses actions et stratégies
- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité

Un appel à manifestation d'intérêt dédié

Lancement en juillet 2017, 5 millions d'euros 113 dossiers reçus, 47 collectivités retenues pour 685 communes

Partenariat avec les Parcs nationaux

18 communes concernées



© M. Hervieu / Parc national des Pyrénées



Socree : Agence trançaise pour la biodiverant Fonds cartographiques : AFB, IGN Réalisation : Olivier Debut **DAFB**, 2017

EFABLISSEMENT PUBLIC SE L'EFAT





Les ABC en 2018 ?

Accompagnement et suivi des ABC financés en 2017

Avec une forte implication des Directions régionales et interrégionales de l'AFB Des travaux nationaux pour fournir des données, informations, contacts...

Nouvel appel à manifestation d'intérêt en 2018



© A. Riffaud / Parc national des Pyrénées

Appel à projet Outre-mer 2018

Montant: 4 millions d'euros en deux sessions

Champ: préservation et valorisation de la biodiversité, éducation à la nature

Plusieurs objectifs dont : « Maintenir ou restaurer le bon état des milieux naturels et des fonctionnalités écologiques »

Territoires concernés: ensemble des outre-mer français, dans leur composante terrestre, aquatique et marine



© O. Van Canneyt / CRMM / Agence française pour la biodiversité





Finalités : développer les compétences et accompagner techniquement les acteurs en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue.

3 moyens d'actions indissociables :



 animation de réseaux d'acteurs (évaluation des besoins, journées d'échanges, etc.);





accompagnement technique (conseil, formation...);



 production et mise à disposition de ressources (informations, méthodes et outils scientifiques et techniques, retours d'expériences...).

Pôle Ressources & échanges

Sessions de formation, coordination de l'offre nationale de formation sur la TVB, alimentation et gestion du site internet, capitalisation et valorisation de retours d'expériences, réalisation d'outils techniques et de vulgarisation sur le thème.

Organisation de journées d'échanges techniques et production/diffusion de la lettre d'information "Qu'est-ce qui se trame ?"











Pôle Appui technique et scientifique

Apport méthodologique (dont suivi/évaluation, critères de cohérence nationale, ...), état des connaissances liées aux continuités écologiques, identification des besoins de recherche, valorisation des résultats de la recherche, etc.

Site internet – www.trameverteetbleue.fr















Exemples de productions à venir

- Journée d'échanges techniques « TVB et agro-écologie » en partenariat avec MTES et MAA le 15 mars 2018 à Paris
- Formation AFB « Trame verte et bleue en milieu urbain et périurbain » en collaboration avec le CNFPT du 26 au 29 mars à Montpellier
- Nouvelle enquête d'identification des besoins (formations, guides, journées d'échanges, etc.) auprès des acteurs
- Retours d'expériences sur la trame noire
- Guide pratique pour l'identification et la prise en compte de la trame noire

Stratégie nationale pour la biodiversité

Seconde stratégie nationale pour la biodiversité (2011/2020)

Concrétisation de l'engagement français au titre de la convention sur la diversité biologique

6 orientations stratégiques et 20 objectifs

dont l'orientation B « Préserver le vivant et sa capacité à évoluer » et l'objectif 5 « Construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés »

Un cadre d'action de tous les acteurs privés et publics (Etat, associations, entreprises, établissements publics, collectivités, etc.)



© Michel Bramard / Agence française pour la biodiversité

Stratégie nationale pour la biodiversité

Seconde stratégie nationale pour la biodiversité (2011/2020)

L'AFB est chargée de l'amélioration du dispositif d'engagement des acteurs.

Les enjeux sont de :

- simplifier et rendre plus accessible le dispositif;
- augmenter significativement le nombre d'acteurs engagés en lien avec une sensibilisation de la société aux enjeux de reconquête de la biodiversité;
- garantir une qualité de l'engagement des acteurs et du dispositif d'animation.



© L. Nédélec /Parc national des Pyrénées